

Gabon

Plan de Relance de l'Economie 2017-2019 : Quel bilan ?

Libreville, le 10 août 2019



Par Mays Mouissi & Harold Leckat

Gabon - Plan de Relance de l'Economie 2017-2019 : Quel bilan ?

Sommaire

Plan de Relance de l'Economie : contexte et objectifs

1

Axe 1 :
Rétablir durablement l'équilibre des finances publiques

2

Axe 2
Maîtriser le niveau d'endettement public

3

Axe 3
Redynamiser la création de richesses et d'emplois

4

Axe 4
Réduire la pauvreté et améliorer le bien-être des populations

5

Synthèse et préconisations

6

Plan de Relance de l'Economie : contexte et objectifs

1

Plan de Relance de l'Economie (PRE) : contexte et objectifs

Contexte

Le PRE 2017-2019 est la stratégie triennale du gouvernement pour sortir le Gabon de la crise économique et sociale à laquelle il fait face depuis 2015. Cette crise économique résulte principalement de la baisse des cours du pétrole intervenue à partir du 4e trimestre 2014 et accessoirement de :

- La faible diversification de la base productive et la dépendance de l'économie nationale au secteur pétrolier.
- La baisse lente mais continue de la production pétrolière nationale.
- L'accroissement de la dette publique, du service de la dette et la réduction de l'investissement public.
- La gestion peu orthodoxe et opaque des ressources publiques particulièrement abondantes entre 2009-2016.
- Les choix d'investissement douteux au détriment de projets structurants véritablement porteurs de croissance.
- La multiplication des conflits sociaux dans l'administration et dans le secteur privé qui paralysent l'activité économique.
- La crise politique née de l'élection présidentielle contestée d'août.
- Le risque politique et la faiblesse des investissements étrangers dans des secteurs créateurs d'emplois.
- Etc.

En initiant le PRE couvrant la période 2017-2019, l'ambition affirmée par le gouvernement de la République était de parvenir dès 2019 à : « générer, par une plus grande implication du secteur privé, une croissance durable et inclusive capable de transformer en profondeur notre économie ». Le PRE était donc censée apporter une réponse aux effets de la crise économique et sociale que le gouvernement de la République résumait en 5 points :

- ➔ **Affaiblissement des capacités budgétaires de l'Etat consécutif à la baisse des cours des matières premières.**
- ➔ **Accumulation des impayés sur la dette publique.**
- ➔ **Retards sur l'exécution des travaux publics.**
- ➔ **Destructions d'emplois dans certains secteurs.**
- ➔ **Recul de la croissance économique passée d'une moyenne de 6,3% sur la période 2010-2013 à 3,9% en 2015 et 2,3% projetée en 2016.**

Plan de Relance de l'Economie (PRE) : contexte et objectifs

Axe 1

Rétablir durablement l'équilibre des finances publiques

1 → Ramener le déficit budgétaire à un niveau inférieur à 3% du PIB dans les trois ans.

2 → Sortir progressivement d'une dépendance trop importante des finances publiques aux recettes pétrolières, en faisant passer les recettes non pétrolières de 12,5% à 16,3% d'ici à 2019.

Axe 2

Maîtriser le niveau d'endettement public

3 → Ramener la dette publique en dessous de 40% du PIB.

Axe 3

Redynamiser la création de richesses et d'emplois

4 → Ramener le taux de croissance du PIB au niveau cible de 5% d'ici à 2019.

5 → Créer au moins 30 000 emplois dans le secteur privé en trois ans.

6 → Renouer avec un solde positif de la balance des paiements, avec une valeur des exportations gabonaises supérieure à la valeur des importations.

7 → Renforcer durablement la compétitivité des filières moteur de croissance, dans le cadre d'une relation partenariale inédite entre le secteur privé et le secteur public.

Axe 4

Réduire la pauvreté et améliorer le bien-être des populations

8 → Réduire de 100 000 le nombre de Gabonais économiquement faibles (adulte dont le niveau de revenu est inférieur à 150 000 FCFA par mois).

9 → Améliorer les conditions d'apprentissage d'au moins 8000 élèves, en construisant plus de 160 salles de classe.

10 → Améliorer les conditions d'apprentissage de 15 000 étudiants en enseignement supérieur et formation professionnelle, à travers la réhabilitation des 3 universités et la mise en service ou réhabilitation de près d'une dizaine de centres de formation professionnelle.

11 → Garantir la continuité de l'approvisionnement en eau et en électricité des grands centres urbains.⁵

Plan de Relance de l'Economie : contexte et objectifs

PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE

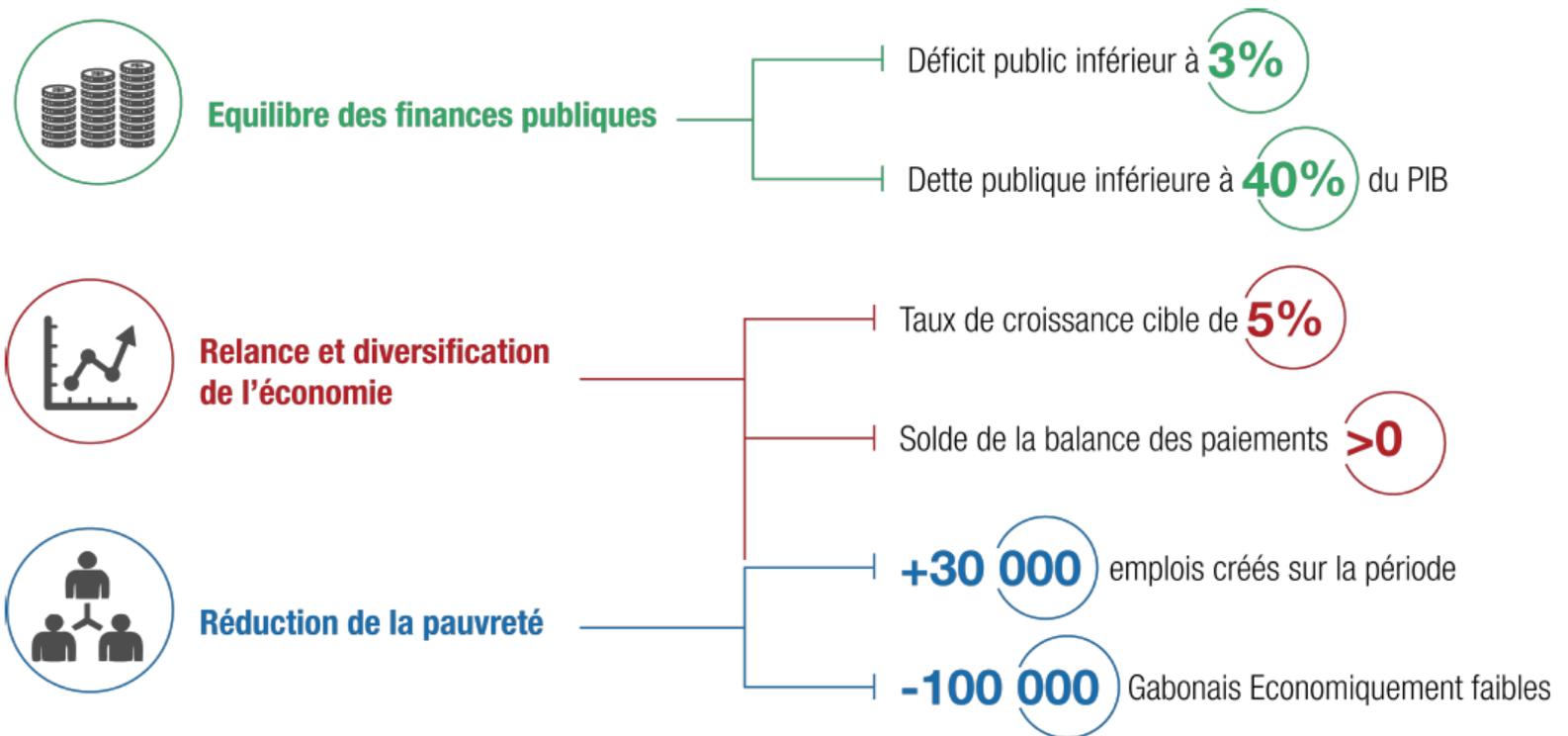


Illustration issue du PRE 2017-2019

Grille d'analyse

Objectifs gouvernementaux énoncés dans le PRE 2017-2019	Statut
Déficit budgétaire au inférieur à 3% du PIB en 2019	
Passer de 12,5% à 16,3% de recettes hors-pétrole en 2019	
Dettes publiques en dessous de 40% du PIB	
Taux de croissance du PIB à 5% en 2019	
Créer au moins 30 000 emplois dans le secteur privé en 3 ans	
Renouer avec un solde positif de la balance des paiements	
Renforcer la compétitivité des filières « moteurs de croissance »	
Réduire de 100 000 le nombre de GEF	
Construction de plus de 160 salles de classe	
Réhabilitation des 3 universités et mise en service de 10 CFP	
Garantir la continuité de l'approvisionnement en eau et en électricité	

Statut



Réalisé



Partiellement réalisé



Très partiellement réalisé



Non réalisé

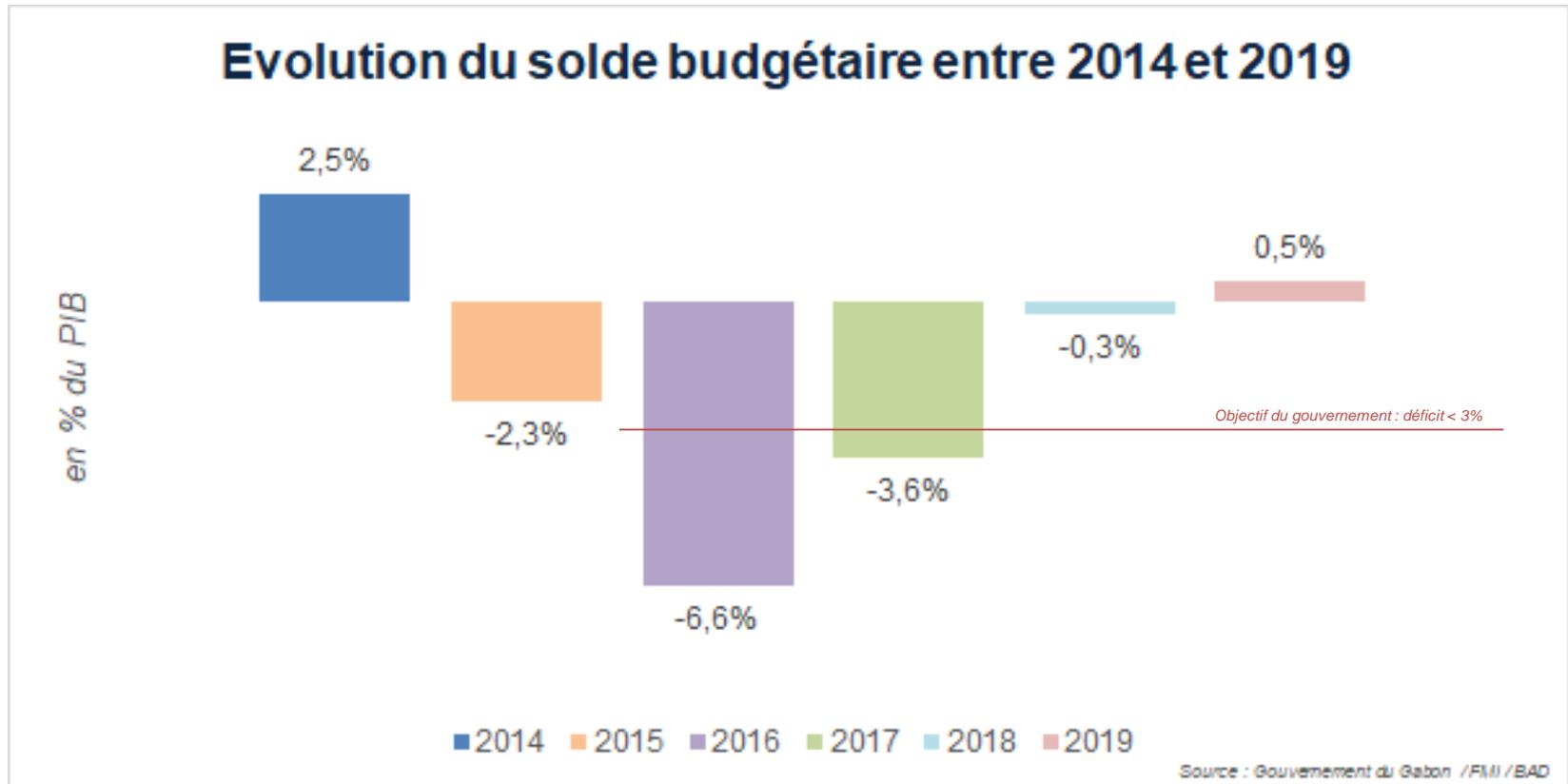
Axe 1 : Rétablir durablement l'équilibre des finances publiques

2

Objectif 1 : déficit budgétaire au inférieur à 3% du PIB en 2019

Objectif détaillé du gouvernement

« Ramener le déficit budgétaire à un niveau inférieur à 3% du PIB dans les trois ans (NDLR à fin 2019). » PRE 2017-2019



- L'objectif d'un déficit budgétaire à 3% est atteint depuis 2018. Le solde budgétaire devrait être excédentaire en 2019 (+0,5%) après 4 années consécutives de déficit.
- L'évolution positive du solde budgétaire est une conséquence de :
 - la consolidation budgétaire engagé avec l'appui du FMI (MEDC),
 - une meilleure collecte de recettes fiscales (avec notamment la suppression de certaines exonérations),
 - Un niveau des prix du pétrole bien plus élevé que ceux qui prévalaient en 2016,
 - Quelques réformes de structure initiées par le gouvernement, notamment sur la mise en place du compte unique du Trésor.

Objectif 2 : passer de 12,5% à 16,3% de recettes hors-pétrole en 2019

Objectif détaillé du gouvernement

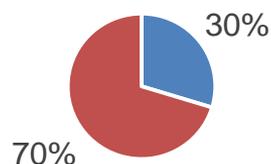
« Sortir progressivement d'une dépendance trop importante des finances publiques aux recettes pétrolières, en faisant passer les recettes non pétrolières de 12,5% à 16,3% d'ici à 2019. » PRE 2017-2019

NIVEAU DES RECETTES PETROLIERES ET NON PETROLIERES DANS LES COMPTES PUBLICS

Année	Recette pétrolière (en milliards FCFA)	Recette pétrolière (en % du PIB)	Recette non pétrolière (en milliards FCFA)	Recette non pétrolière (en % du PIB)
2011	1 361		1 125	
2012	1 531		1 107	
2013	1 344		1 278	
2014	1 322	14,7%	1 351	15,0%
2015	603	7,1%	1 194	14,0%
2016	423	5,1%	1 001	12,0%
2017	574	6,6%	849	9,8%
2018	682	7,2%	1 040	11,0%
2019 (e)	694	6,9%	1 148	11,5%

2016

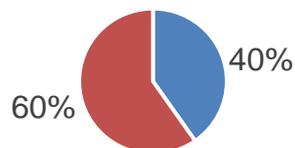
Répartition des recettes



■ Pétrolières ■ Non pétrolières

2017

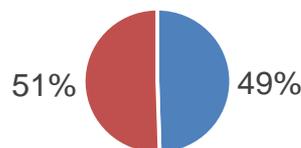
Répartition des recettes



■ Pétrolières ■ Non pétrolières

2018

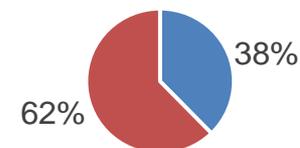
Répartition des recettes



■ Pétrolières ■ Non pétrolières

2019

Répartition des recettes



■ Pétrolières ■ Non pétrolières

- L'objectif d'un niveau de recettes hors-pétrole à 16,3% du PIB en 2019 n'est pas atteint.
- Globalement l'activité dans le secteur hors-pétrole reste liée aux performances du secteur pétrolier traduisant une faible diversification.
- Le niveau des recettes non pétrolières s'est légèrement accru (+147 milliards FCFA) grâce à une meilleure collecte fiscale, un taux de change Euro/Dollar favorable et une hausse des prix du pétrole.

Axe 2 : Maîtriser le niveau d'endettement public

3

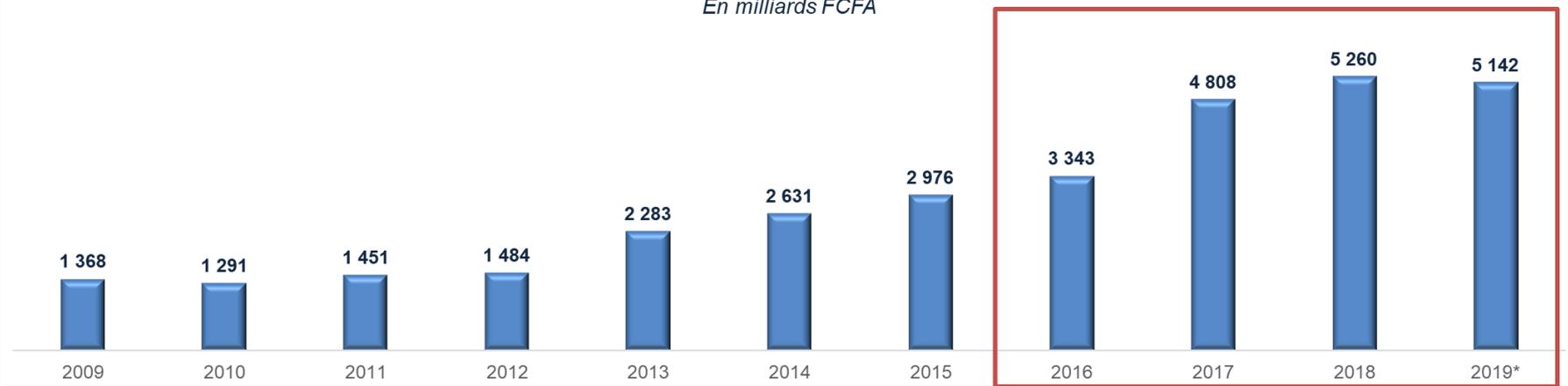
Objectif 3 : dette publique en dessous de 40% du PIB

Objectif détaillé du gouvernement

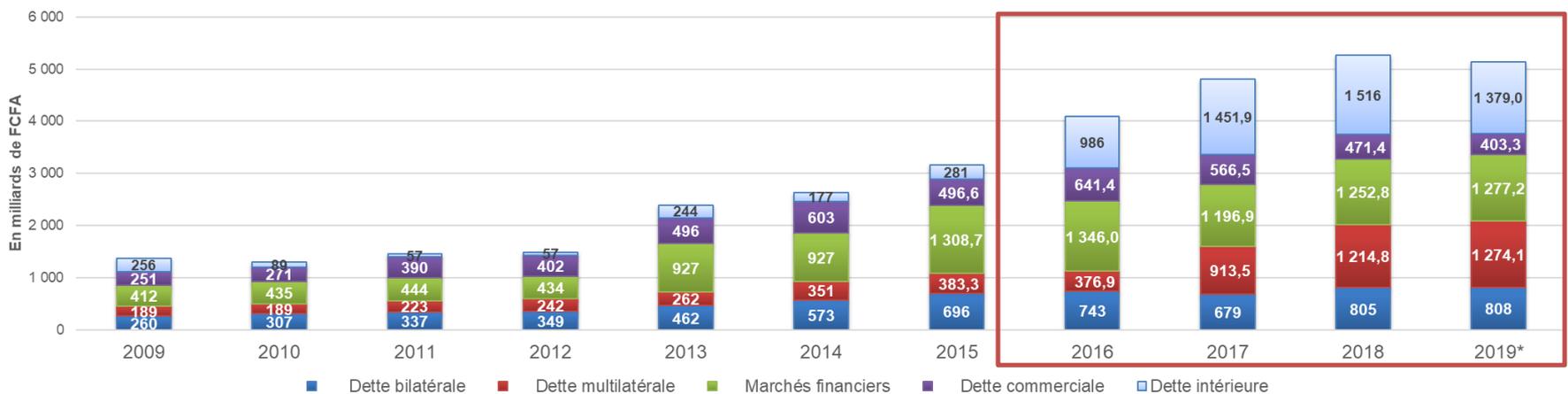
« Maîtriser le niveau d'endettement autour du seuil actuel de 40% du PIB et orienter la politique d'endettement vers des emprunts à maturité longue et à taux concessionnel. Orienter les ressources mobilisées dans ce cadre au profit des secteurs sociaux, de la Santé, de l'Agriculture, des routes et des infrastructures d'énergie. » PRE 2017-2019

Encours de la dette publique du Gabon entre 2009 et 2019

En milliards FCFA

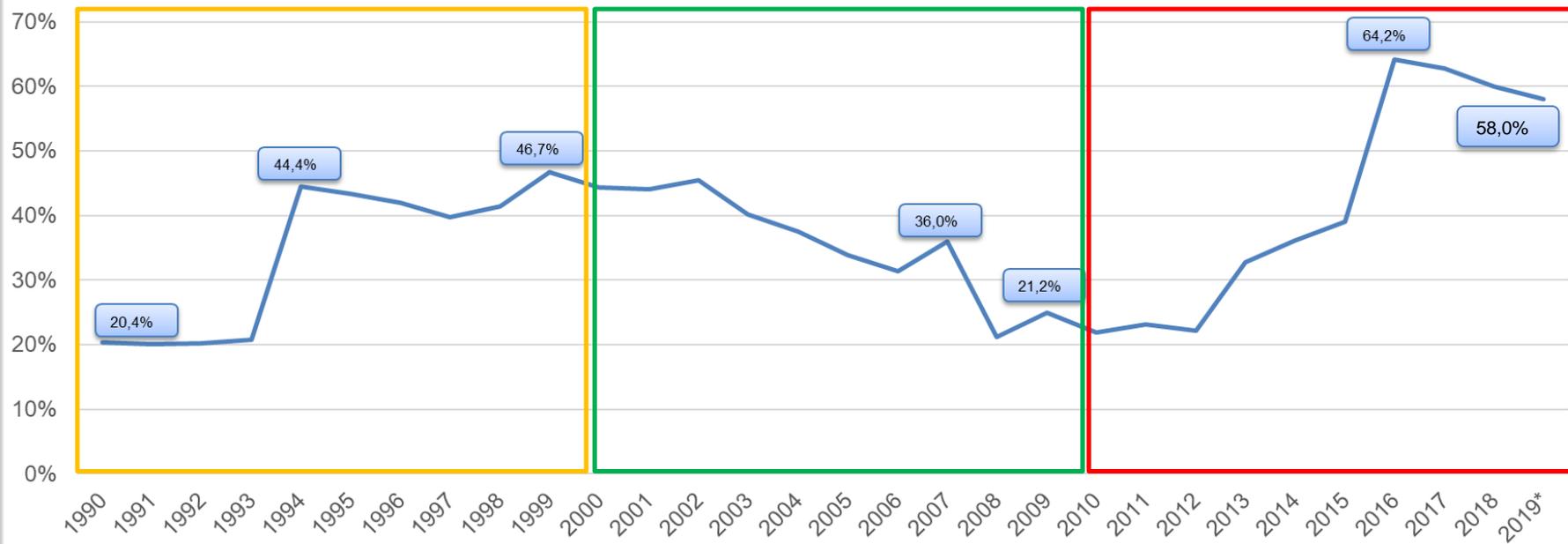


Répartition de l'encours de la dette entre 2009 et 2019

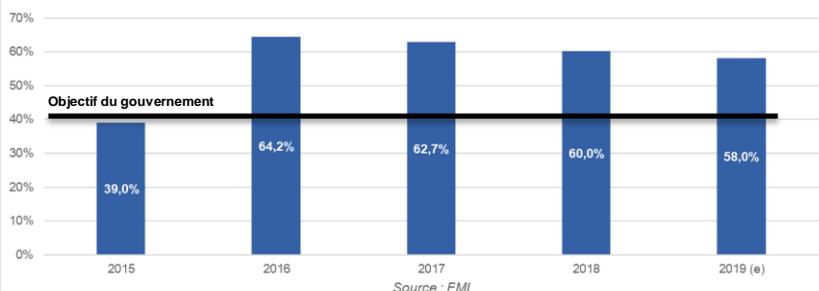


Objectif 3 : dette publique autour de 40% du PIB

Solvabilité de la dette : Ratio Dette/PIB entre 1990 et 2019



Ratio Dette/PIB



Critères de convergence de la zone CEMAC

Critères	Seuil
Critères de 1^{er} rang	
1. Solde budgétaire de base (en % du PIB)	≥ 0
2. Taux d'inflation annuel	≤ 3%
3. Encours de la dette publique (en % du PIB)	≤ 70%
4. Accumulation des arriérés (extérieurs et antérieurs)	= 0
Critères de 2^d rang	
1. Masse salariale / recettes fiscales	≤ 35%
2. Investissements financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales	≥ 20%
3. Solde extérieur courant de base (en % PIB)	≥ 5%
4. Taux de pression fiscale	≥ 17%
5. Taux de couverture extérieure de la monnaie par les avoirs de change	≥ 20%

- L'objectif d'un ratio dette/PIB autour de 40% du PIB en 2019 n'est pas atteint.
- L'encours de dette demeure à un niveau élevé en 2019 (+276% par rapport à 2009) dans un contexte de fin de programme avec le FMI.
- Le remboursement de 3 eurobonds échéance 2021, 2022 et 2023 impose une restructuration et/ou un refinancement de la dette dans un contexte économique moins favorable et fait craindre une nouvelle hausse de l'endettement et du service de la dette.

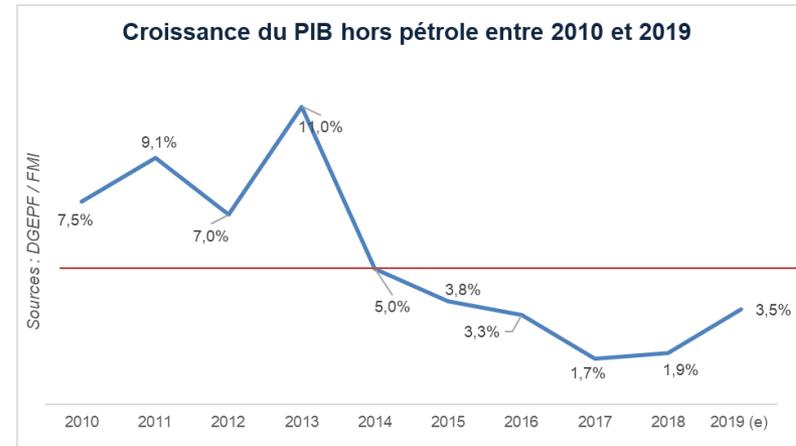
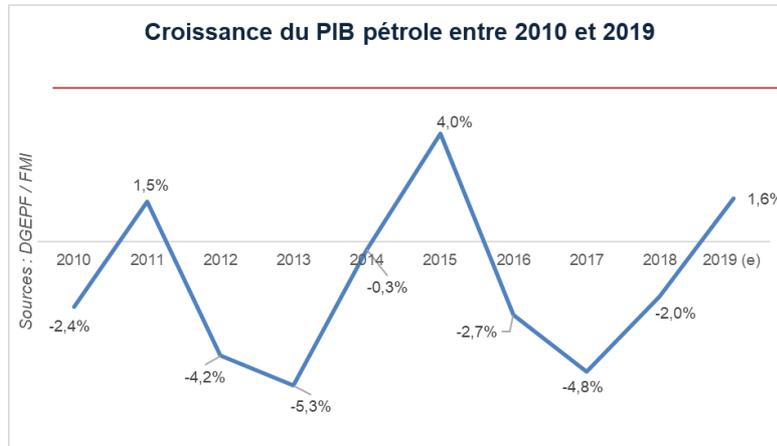
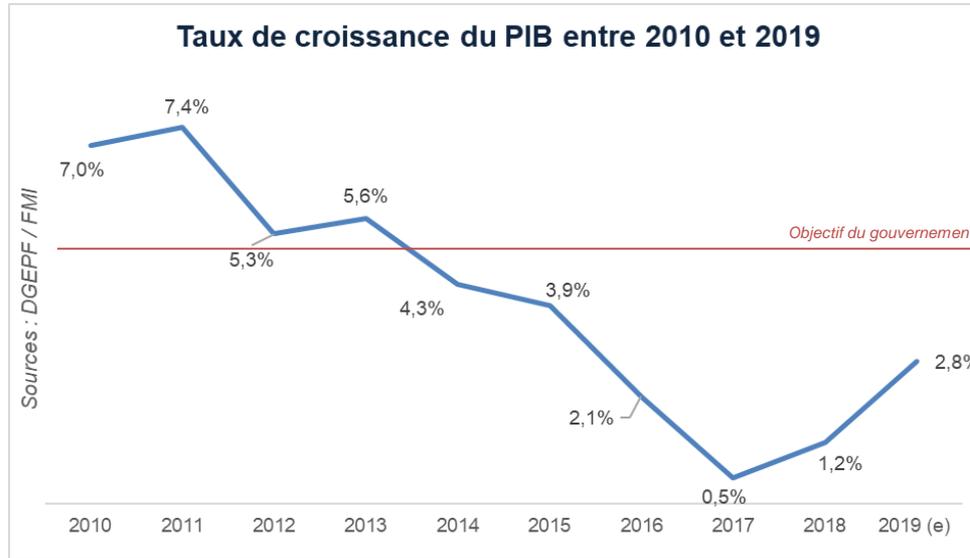
Axe 3 : Redynamiser la création de richesses et d'emplois

4

Objectif 4 : le taux de croissance du PIB à 5% en 2019

Objectif détaillé du gouvernement

« Ramener le taux de croissance du PIB au niveau cible de 5% d'ici à 2019. » PRE 2017-2019



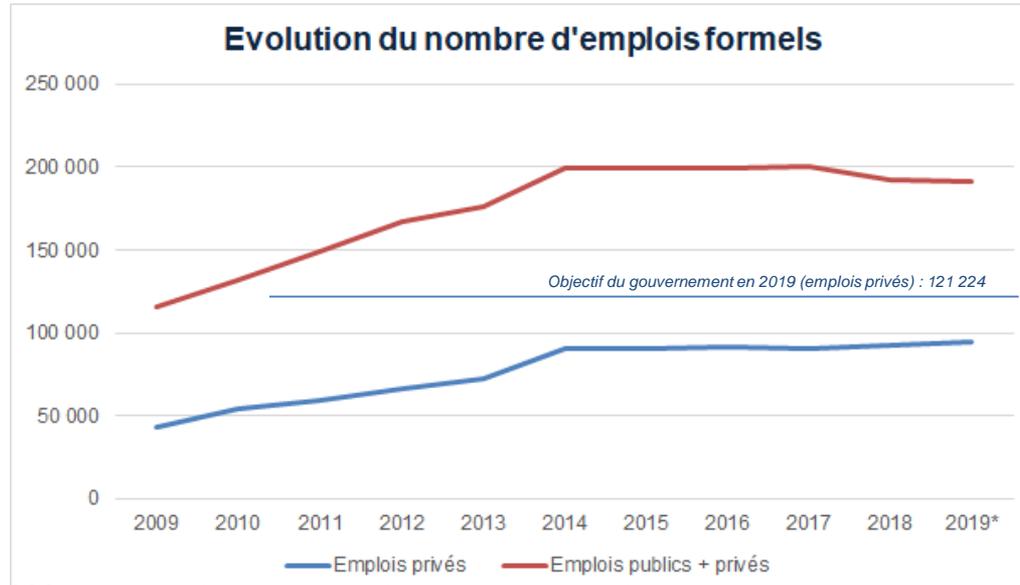
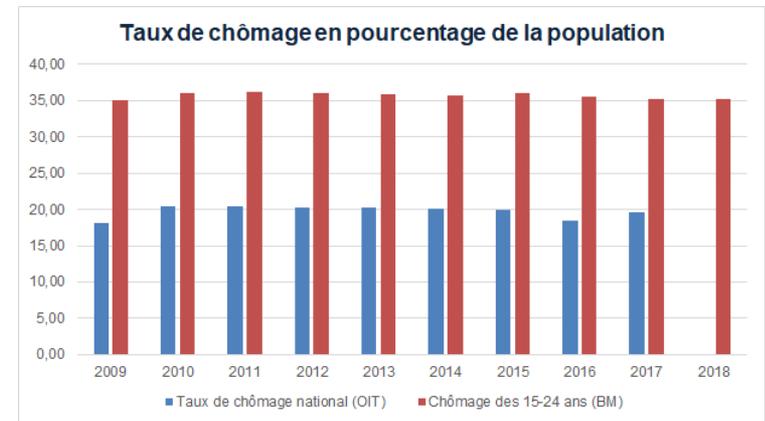
- L'objectif d'une croissance du PIB de 5% en 2019 n'est pas atteint.
- Le ralentissement du rythme de croissance commencé en 2014 avec la baisse des cours du pétrole a atteint son plancher en 2017 à 0,5%.
- Depuis 2018, la croissance, toujours faible, repart à la hausse tirée par la croissance du PIB hors pétrole et la hausse des prix du pétrole.

Objectif 5 : créer au moins 30 000 emplois dans le secteur privé en 3 ans

Objectif détaillé du gouvernement

« créer au moins 30 000 emplois dans le secteur privé en trois ans. » PRE 2017-2019 soit 121 224 emplois privés en 2019.

NOMBRE D'EMPLOIS FORMELS AU GABON			
Année	Nombre d'emplois publics	Emplois privés	Emplois publics + privés
2009	72 913	43 330	116 243
2010	77 576	54 847	132 423
2011	89 867	59 232	149 099
2012	100 442	66 437	166 879
2013	103 339	72 717	176 056
2014	109 050	90 188	199 238
2015	109 564	90 327	199 891
2016	108 150	91 224	199 374
2017	109 752	90 577	200 329
2018	99 636	92 389	192 025
2019*	97 110	94 236	191 346



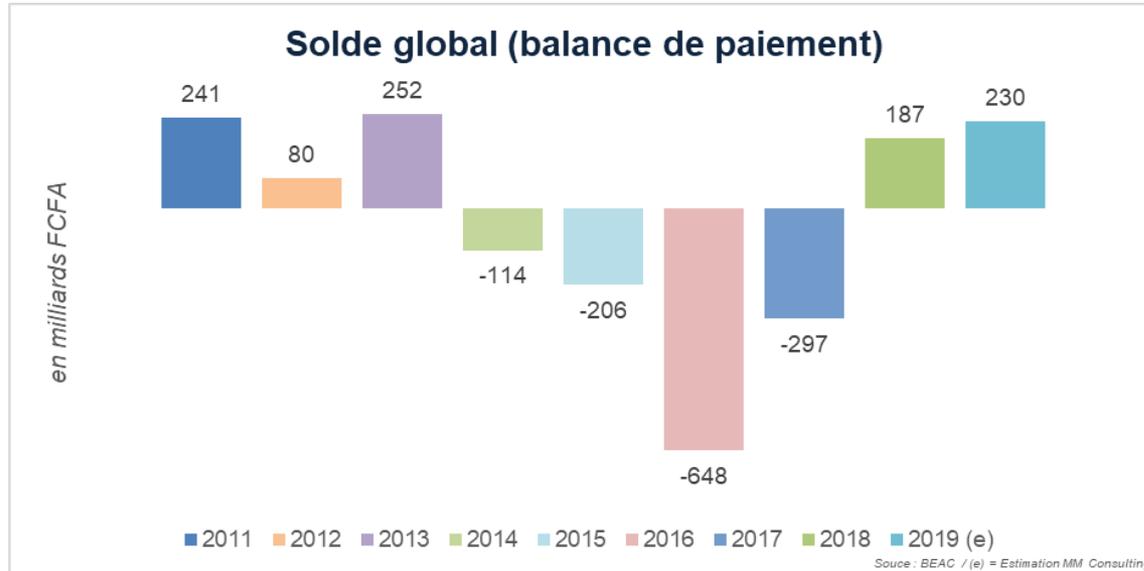
Source : DGEPP / *Estimation 2019 MM Consulting

- L'objectif de création de 30 000 emplois privés sur la période triennale n'est pas atteint.
- Le nombre d'emplois privés est en légère hausse par rapport à 2016 (+3012 par rapport à 2016) mais le nombre total d'emplois au niveau national baisse (-8028) sous l'effet des politiques de réduction de la masse salariale publique notamment de la MONP.
- Le taux de chômage demeure relativement élevé (entre 18 et 20%) particulièrement chez les 15-24 ans où il stagne à 35%. Les politiques publiques ont peu d'impacts sur le taux de chômage.

Objectif 6 : renouer avec un solde positif de la balance des paiements

Objectif détaillé du gouvernement

« renouer avec un solde positif de la balance des paiements, avec une valeur des exportations gabonaises supérieures à la valeur des importations. » PRE 2017-2019



- L'objectif de retour à un solde positif de la balance des paiements a été atteint en 2018 et solde devrait demeurer positif en 2019.

Point d'attention : la balance courante*

- En dépit d'un solde positif de la balance des paiements en 2018, la balance courante continue d'enregistrer des déficits (-2,3% du PIB). Cela traduit un rythme de consommation et d'investissement supérieur à la production de richesses avec pour conséquence à long terme un accroissement de l'endettement.

Point de satisfaction : la balance commerciale / la balance des capitaux / les Investissements Directs Etrangers (IDE)

- En 2018, la balance commerciale a été excédentaire de 35,4% grâce aux exportations du pétrole et du manganèse (effet prix et effet volume pour manganèse) et du bois dont la valeur dans le total des exportations est encore faible mais dont le volume s'accroît progressivement.
- Soutenu par les investissements pétroliers (4,4% en 2018), le solde de la balance des capitaux est demeuré excédentaire à 3,2%.
- L'excédent d'IDE était de 9% du PIB en 2018 en raison des investissements pétroliers, agricoles et industriels (Olam & GSEZ) principalement. Il devrait légèrement ralentir en 2019 et repartir à la hausse en 2020 avec la mise en vente de blocs pétroliers off-shore.

* **Balance courante** : solde des flux monétaires résultant des échanges internationaux de biens et services, revenus et transferts courants.

Balance commerciale : différence entre les valeurs des exportations et des importations de biens et de services..

Balance des capitaux : solde les achats et les ventes d'actifs entre les agents économiques résidents et les agents économiques non résidents.

Objectif 7 : Renforcer la compétitivité des filières moteurs de croissance

Objectif détaillé du gouvernement

« Renforçant durablement la compétitivité des filières moteur de croissance, dans le cadre d'une relation partenariale inédite entre le secteur privé et le secteur public. » PRE 2017-2019

Filières de croissance identifiées dans le cadre du

PRE



Bois



Agricoles



Pêche



Minières



hydrocarbure



Bâtiment



Numérique



Tourisme

Principaux partenariats public-privé conclus depuis 2009

2009	Azur Gabon	Greenfield	Actif	Télécom	50	Bintel (100% / UAE)
2011	CODER FE II SHPP	Greenfield	Actif	Électricité	234	CODER (Gabon)
2012	CODER Ngounie Imperatrice SHPP	Greenfield	Actif	Électricité	134	CODER (Gabon)
2016	Réhabilitation du Transgabonais	Brownfield	Actif	Ferroviaire	349,6	Formang Holdings BV (7%), Eramet (64%), Autres (30%)
2010	Zone Économique à Régime Privilégié (ZERP)	Greenfield	Actif	Autres	2 800	Olam International Ltd (60% / Singapore), GdG, (Gabon)
2010	Institut du Pétrole et du Gaz (IPG) de Port-Gentil	Greenfield	Actif	Éducation	11	Total Gabon, Addax Petroleum, ENI, Shell Gabon, Perenco Gabon, GdG
2012	École des Mines et de la Métallurgie de Moanda du Gabon (E3MG)	Greenfield	Actif	Éducation	24	Comilog, Eramet (France), GdG, (Gabon)
2015	École de musique panafricaine de Libreville	Greenfield	Actif	Éducation	16	Berklee College of Music (États-Unis), GdG, (Gabon)
2016	New Owendo International Port (NOIP)	Greenfield/ Brownfield	Actif	Portuaire	300-500	Olam International Ltd (Singapore), Africa Finance Corporation, Bolloré (France), GdG, (Gabon)
2017	Barrage hydroélectrique de Ngoulmendjim	Greenfield	Actif – En construction	Énergie	134	ERANOVE (France), FGIS (Gabon)
2017	Barrage hydroélectrique de Dibwangui	Greenfield	Actif – En construction	Énergie	50	ERANOVE (France), FGIS (Gabon)

Filière bois

- La mise en place d'une zone économique à régime privilégié à Nkok et la mise en place d'un cadre fiscal attractif favorise l'installation progressive de nouvelles industries dans le secteur spécialisées pour la plupart dans la première transformation du bois.
- Le récent scandale dit du Kevazingo est susceptible d'avoir un impact important sur la filière.

Filières agricoles

- Dans le secteur agricole, les investissements du groupe OLAM dans le palmier à huile et l'hévéa ont permis de faire progresser la contribution du secteur dans le PIB. En fonction des statistiques, l'agriculture représenterait désormais entre 3,8% et 5% du PIB. Les investissements du groupe singapourien dans le secteur ont également permis la création de près de 10 000 emplois supplémentaires depuis 2010. Le groupe OLAM est ainsi devenu, le principal employeur privé du pays.
- A l'inverse de l'agriculture industrielle, les volumes de production de l'agriculture vivrière continuent de stagner. Le programme GRAINE, principal programme de l'État pour relancer l'agriculture vivrière est rentré en léthargie. Trois ans après son lancement en 2014, le programme GRAINE n'est pas parvenu à réduire la dépendance alimentaire du Gabon vis-à-vis de l'étranger. Aucune statistique sur les volumes de production effectifs n'est disponible. Plusieurs coopératives qui s'étaient engagées dans le programme ont fini par le quitter.

Objectif 7 : Renforcer la compétitivité des filières moteurs de croissance

Filière pêche

- Malgré un important potentiel, la contribution du secteur dans la formation du PIB est encore négligeable. Cependant, l'inauguration d'un quai de 300 mètres dédié aux bateaux de pêche au port d'Owendo va accroître les volumes et favoriser les transbordements notamment pour la pêche thonière effectuée dans nos eaux territoriales.

Filière minière

- La filière a été particulièrement compétitive au cours de la période triennale aidée par la forte hausse du prix de la tonne métrique (TM) et par les investissements dans la logistique de transport et de traitement du minerais (construction d'un nouveau port minéralier GSEZ Mineral Port d'une capacité de traitement annuel de 3 millions TM)
- Nouveau code minier.

Filière hydrocarbure

- Le déclin progressif de la production pétrolière nationale et la faiblesse des investissements dans le secteur depuis 5 ans en raison de la faible attractivité du code pétrolier de 2014 ont fragilisé le secteur.
- Des acteurs majeurs et historiques du secteur se sont séparés totalement ou partiellement de leurs actifs pétroliers gabonais dans un contexte économique difficile et à la suite de redressements fiscaux spectaculaires.
- Le nouveau Code des Hydrocarbures promulgué le 16 juillet 2019 est présenté comme plus attractif par le gouvernement. Même s'il suscite beaucoup d'espoir, son impact positif sur la filière sera véritablement évalué en fonction du succès de l'appel d'offres pour l'acquisition de 35 blocs pétroliers off-shore que le gouvernement compte lancer.

Filière bâtiment

- Absence de réformes susceptibles de rendre le secteur plus compétitif.
- Le secteur du bâtiment vit principalement de la commande publique. En conséquence, il est directement impacté par la baisse du niveau des investissements publics.

Filière numérique

- Peu de progrès réalisés au cours de la période triennale.

Filière tourisme

- Peu de progrès réalisés au cours de la période triennale.

Axe 4 : Réduire la pauvreté et améliorer le bien-être des populations

5

Projets d'investissements en vue d'améliorer le bien-être des populations

Le programme de réduction de la pauvreté et d'amélioration du bien-être des populations du gouvernement repose principalement sur 8 programmes d'investissement dont 4 (encadrés en rouge) ont été présentés comme des objectifs prioritaires dans le cadre du PRE 2017-2019. L'ensemble des investissements retenus étaient prévus pour être réalisé à **la fin de la période triennale en 2019**.

Graphique N°4 : Panorama des investissements retenus dans la programmation triennale



1. Finalisation des travaux routiers prioritaires :

- Tronçons RN1
- Port-Gentil – Omboué
- Ovan – Makokou
- Alembé – Lastourville
- Voiries de Libreville



2. Travaux d'assainissement et de voiries urbaines à Port-Gentil et Libreville



3. Programme de construction d'écoles et salles de classe à Libreville et Port-Gentil (AFD)



4. Programme de construction des centres de santé de proximité (AFD)



5. Travaux de construction de barrages hydroélectriques :

- Chutes de l'Impératrice (+80 MW)
- Ngoulmendjim (+73 MW)
- Dibwangui (+30 MW)
- Réseau de transport d'électricité



6. Programme national de construction d'établissements de formation professionnelle



7. Aménagement des Zones d'Aménagement Concertées prioritaires de Libreville et Port-Gentil /

- Elaboration des Schémas Directeurs d'Aménagement Urbains et Plans d'Occupation des Sols des capitales provinciales



8. Sécurisation de l'approvisionnement en eau de Libreville :

- Usine de traitement d'eau
- Canalisations

Projets d'investissements en vue d'améliorer le bien-être des populations

Investissements retenus dans la programmation triennale du PRE 2017-2019	Taux de réalisation	Commentaires
1- Finalisation des travaux routiers prioritaires (tronçons RN1, POG-Omboué, Ovan-Makokou, Alembé-Lastourville, voiries de Libreville)	20%	<ul style="list-style-type: none"> - Axe PK12-PK105 toujours à l'arrêt et fortement dégradé. -Axe Ovan-Makokou fortement dégradée. -Axe Alembé-Lastourville et voiries de Libreville réalisés globalement à moins de 10%.
2- Travaux d'assainissement et de voiries de Libreville	<10%	Malgré l'annonce d'un financement de 28 milliards FCFA de Banco Santader les travaux n'ont pas démarré
3- Programme de construction d'écoles et salles de classe à Libreville et Port-Gentil (AFD)	0%	
4- Programme de construction des centres de santé de proximité (AFD)	0%	
5- Travaux de construction de barrages hydroélectriques (chutes de l'Impératrice 80 MW, Ngoulmendjim 73 MW, Dibwangui 30 MW, réseau de transport d'électricité)	10%	Travaux non démarrés malgré la convention FGIS-Eranove
6- Programme de construction d'établissements de formation professionnelle	5%	Seuls les 2 CFP de Nkok sont en travaux
7- Aménagement des zones d'aménagement concertées (ZAC) prioritaires de Libreville et Port-Gentil (élaboration de schémas directeurs d'aménagement urbains et POS des capitales provinciales)	NC	
8- Sécurisation de l'approvisionnement en eau de Libreville (usine de traitement d'eau et canalisations)	<10%	Coupures d'eau fréquentes

Objectif 8 : réduire de 100 000 le nombre de GEF

IDH Gabon
110^e / 0,702

Libye
108^e / 0,706

Ouzbékistan
105^e / 0,710

Botswana
101^e / 0,717

Turkménistan
108^e / 0,706

Palestine
119^e / 0,686

Irak
120^e / 0,685

Chômage
29%

(46% des moins de 25 ans sans emploi)*

Mortalité infantile
41/1 000 naissances

(contre 3 pour 1000 en France)***

Pauvreté
34,3%

**Espérance
de vie**
66,5 ans

**70% des
villages
enclavés**

Taux d'alphabétisation
94,7%

(Redoublement : 37% dans le primaire)**

**70 000 foyers vivent
avec moins 4 USD/jour**
(2 700 FCFA)

* Source : PNUD – Perspectives économiques en Afrique 2017

** Source BM - Rapport sur la croissance et l'emploi en République gabonaise – Créer les conditions d'une croissance inclusive.

*** Source INSEE

Objectif 9 : construction de plus de 160 salles de classe

Objectif détaillé du gouvernement

« Améliorer les conditions d'apprentissage d'au moins 8000 élèves, en construisant plus de 160 salles de classe. » PRE 2017-2019

L'atteinte de cet objectif reposait principalement sur 2 points :

- Une convention de financement signée avec l'AFD en 2016 dans le cadre du **Programme d'investissement dans le secteur éducatif** (PISE) pour la construction de 500 salles de classes (dont 160 nouvelles salles de classes destinées à accueillir et améliorer les conditions d'apprentissage de 8000 élèves).
- L'achat de table-bancs fabriqués au cluster du meuble de Nkok afin d'améliorer le mobilier scolaire dans les établissements publics.

Informations générales sur le financement de l'AFD

Montant du financement de l'AFD	154 millions d'euros (101 milliards FCFA)
Destination du financement	Construction de 500 salles de classe et équipements annexes à Libreville et Port Gentil
Capacité d'accueil des nouvelles classes	25 000 élèves (50 élèves par classe)
Ratio Financement/Classes à construire	202 millions FCFA/salle de classe
Statut à ce jour	Programme non exécuté

Points d'attention

1/ Le ratio Financement/Classes à construire anormalement élevé (202 millions FCFA/salle de classe) interpelle.

Hypothèse : Captation de la plus grande partie du financement par les infrastructures annexes (aménagements hors sites).

Dans cette hypothèse, **l'objet et la pertinence de cet emprunt peuvent être mis en cause. Le financement d'un emprunt souscrit pour réduire le déficit d'infrastructures scolaires en zone urbaine doit servir principalement à la construction des dites infrastructures, les aménagements hors sites telles les voiries ne devant capter qu'une part infime du financement.**

2/ Existence d'une risque de surcoûts.

Le chiffrage définitif du projet a été arrêté à 154 millions d'euros alors que le bailleur n'avait pas connaissance de l'intégralité des sites du **programme d'infrastructures qu'il finance**. Dans sa Note de communication référence CGA 1150, l'AFD écrit : « Les sites du programme d'infrastructures scolaires que finance le projet n'ont pas encore été tous retenus (sauf ceux de la phase 1) : leur sélection répondra à des critères d'urgence des besoins des populations, de qualité technique des sites, d'acceptation sociale et de sécurisation juridique du foncier ».

On peut s'interroger sur la pertinence de l'évaluation du besoin en financement puisque certains sites non encore sélectionnés n'ayant pu être valablement évalués.

3/ Défaillance de l'Etat gabonais notamment dans la mise à disposition du foncier viabilisé destiné à accueillir les établissements et salles de classes.

- **L'objectif de construction de 160 salles de classes en 2019 n'est pas atteint, en raison notamment du retard PISE financé par l'AFD.**
- L'équipe de salles de classe de nouveaux table-bancs a été amorcé avec la commande de 20 000 unités à la ZES de Nkok en 2017.

Objectif 10 : réhabilitation des 3 universités et mise en service de 10 CFPP

Objectif détaillé du gouvernement

« Améliorer les conditions d'apprentissage de 15 000 étudiants en enseignement supérieur et formation professionnelle, à travers la réhabilitation des 3 universités et la mise en service ou réhabilitation de près d'une dizaine de centres de formation professionnelle. »
PRE 2017-2019

Images de l'UOB prises le 10 août 2019



Images de l'USS prises le 9 août 2019



- L'objectif de réhabilitation des 3 universités publiques n'est pas atteint. Ni l'UOB, ni l'USTM, ni l'USS n'ont été réhabilitées.
- Les conditions d'apprentissages des étudiants de ces établissements n'ont pas connu d'améliorations notables.
- Seuls 2 centres de formation professionnelle (CFPP) sont en cours de construction sur les 10 prévus à la fin de la période triennale.
- La politique gouvernementale d'investissement dans les infrastructures de l'enseignement supérieur et professionnel demeure peu lisible.

Objectif 11 : Garantir la continuité de l'approvisionnement en eau/électricité

Objectif détaillé du gouvernement

« Garantir la continuité de l'approvisionnement en eau par la construction d'une usine de traitement d'eau à Kango et la desserte en électricité des grands centres urbains. » PRE 2017-2019

Projet	Caractéristique	Etat d'avancement	Taux de réalisation des travaux
Construction d'une usine de traitement d'eau à Kango dans le cadre d'un PPP.	Nouvelle unité de production d'eau potable d'une capacité de production de 140 000 m3 par jour correspondant à la consommation de plus de 600 000 personnes , située dans le département du Komo-Kango.	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un protocole d'accord en mars 2017 entre le FGIS et le Groupe Eranove portant sur le financement, la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une unité de production d'eau potable. - Signature de la convention de concession de l'usine de traitement et d'adduction d'eau potable en octobre 2018. 	Non démarré
Construction du barrage de Ngoulmendjim	Barrage hydroélectrique d'une puissance installée de 73 MW	<ul style="list-style-type: none"> - Droit exclusif de conception, de financement, de construction, d'exploitation, d'entretien et de maintenance au bénéfice d'Asokh Energie - Signature d'un contrat d'achat d'énergie électrique de Ngoulmendjim par Eranove en octobre 2018. 	Non démarré
Construction du barrage de Dibwangui	Barrage hydroélectrique d'une puissance installée de 30 MW	<ul style="list-style-type: none"> - Droit exclusif de conception, de financement, de construction, d'exploitation, d'entretien et de maintenance au bénéfice de Louetsi Hydro. - Signature d'un contrat d'achat d'énergie électrique de Dibwangui par Eranove en octobre 2018. 	Non démarré

Synthèse et préconisations

6

Synthèse

Objectifs gouvernementaux énoncés dans le PRE 2017-2019	Statut
Déficit budgétaire au inférieur à 3% du PIB en 2019	
Passer de 12,5% à 16,3% de recettes hors-pétrole en 2019	
Dette publique en dessous de 40% du PIB	
Taux de croissance du PIB à 5% en 2019	
Créer au moins 30 000 emplois dans le secteur privé en 3 ans	
Renouer avec un solde positif de la balance des paiements	
Renforcer la compétitivité des filières « moteurs de croissance »	
Réduire de 100 000 le nombre de GEF	
Construction de plus de 160 salles de classe	
Réhabilitation des 3 universités et mise en service de 10 CFP	
Garantir la continuité de l'approvisionnement en eau et en électricité	

 Réalisé

 Partiellement réalisé

 Très partiellement réalisé

 Non réalisé

Préconisations

Recommandations relatives à l'investissement public :

1/ Relancer l'économie par l'investissement public.

2/ Dégager des marges budgétaires pour renforcer les ressources publiques affectées à l'investissement en réduisant le train de vie l'Etat en procédant notamment) :

- Réduction du budget des institutions constitutionnelles.
- Détacher de la Présidence de la République les services publics qui collectent l'argent public (ex : DGDI)
- La suppression des institutions redondantes et non indispensables (Senat, CND, Médiature de la République, CESE, HAC, etc.)
- Réduction à 60 du nombre de députés à l'Assemblée nationale.
- Gel de l'achat de véhicules administratifs..

Recommandations relatives à la dette publique :

1/ Reconduire le programme du FMI en vue de bénéficier de son accompagnement pour le remboursement des échéances d'Eurobonds à venir et dans la poursuite de certaines réformes structurelles à l'issue du programme qui s'achève en avril 2020 **ET initier sans délai un programme de refinancement** de la dette financière de l'Etat.

2/ Prioriser le remboursement de la dette intérieure (6 échéances de retard au Club de Libreville) pour relancer l'activité économique.

3/ Limiter les dépenses budgétaires au montant des ressources propres de l'Etat et par conséquent s'interdire des budgets en déficit.;

4/ Interdire le recours à l'endettement pour supporter des charges de fonctionnement.

Recommandations relatives à la diversification de la base productive :

1/ Concentrer la stratégie de diversification de l'économie nationale sur 5 secteurs à fort potentiel de croissance et dans lesquels le Gabon peut disposer d'un avantage comparatif et/ou naturel : industrie forestière, industrie minière, agriculture, services financiers et économie numérique.

2/ Favoriser la 3^e transformation de bois en boostant la demande au niveau national en interdisant aux administrations publiques et parapubliques l'acquisition de meubles importés.

3/ Mettre en place une politique de soutien à la transformation des modèles agricoles traditionnels vers une agriculture biologique et mécanisée et sécuriser l'approvisionnement en semence des agricultures à travers le territoire.

4/ Porter la transformation du minerai de manganèse à 50% en 2030 et lever les obstacles à la réalisation de cette ambition, notamment la faible production d'électricité.

**Merci de votre aimable
attention**